

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 14 février 2025

Clap de fin pour la Convention des Entreprises pour le Climat en Polynésie !

Les 12 et 13 février 2025 , s'est tenue la 6^e et dernière session de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC Pacifique) .

Cette initiative, lancée il y a moins d'un an, a réuni 27 entreprises polynésiennes et des services de l'administration du Pays pour les aider à adopter un modèle plus respectueux de l'environnement.

10 mois d'apprentissage et d'engagement Pendant près d'un an, ces entreprises ont été accompagnées par des experts pour intégrer des pratiques plus durables et concrètes dans leur activité. Leur mission ? Élaborer une feuille de route pour une économie plus responsable, qui sera présentée dans un rapport en juin 2025.

Un modèle qui porte déjà ses fruits. En France, ce programme a poussé plusieurs entreprises à prendre des décisions fortes : remplacement de moteurs thermiques par des moteurs électriques, arrêt de certains produits polluants... Et en Polynésie, cette dynamique est bien lancée !

Avec la CEC Pacifique, les entreprises et services polynésiens démontrent leur engagement pour un avenir plus durable !

SERVICE DE LA COMMUNICATION

